

# Commune de Saint Laurent du Bois

## FLASH INFO : JUIN 2018

### MIAOUOU ! MIAOUOU !

L'opération « capture des chats sauvages » s'est bien déroulée. Pas moins de 21 chats adultes et 13 chatons ont été piégés grâce à la ténacité, l'abnégation et l'expérience de Mathilde et des membres bénévoles de l'association « l'Ecole du Chat Libre » de Talence.

Nous tenons à les remercier vivement car ils ont passé des heures, voire des soirées, pendant plusieurs jours (même fériés !) sur notre commune.

Un grand merci également à Geneviève Aimasso qui s'est aussi investie.

Les adultes (8 mâles et 13 femelles) ont été castrés, tatoués, relâchés et les chatons récupérés par l'E.D.C. pour un montant total de € 1.125,00 (frais vétérinaires).

Nous rappelons qu'il est interdit de nourrir les animaux sauvages. Donc, merci de ne pas laisser de la nourriture à la disposition de ceux-ci pour éviter de nouvelles invasions.

Nous remercions aussi Luc Claverie pour le prêt de cages et surtout pour sa réactivité et son efficacité pour la capture des « nuisibles » sur notre commune, et donc merci aussi à notre Société de Chasse.

### **BRUIT DE VOISINAGE**

*Dans un esprit de respect et de tolérance, voici un extrait de l'Arrêté Préfectoral : **COMPORTEMENT AU DOMICILE***

*Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que Tondeuse, Perceuses, Raboteuses ou Scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :*

*Jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30*

*Les samedis se 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*

*Les dimanches et jour fériés de 10h00 à 12h00*

***Merci de bien vouloir veiller à votre bien-être et à celui de votre voisin !***

### **INFORMATIONS RELAIS PAROISSIAL**

*Merci à tous ceux qui ont contribué au fleurissement de l'église lors du weekend de la Pentecôte. L'église de notre village était très belle !*

***samedi 4 août à 18h30 : messe à St Laurent du Bois***

*- fleurissement de l'église: Tous ceux qui souhaitent y contribuer peuvent apporter des fleurs vendredi 3 août à 18h30.*

*Si vous souhaitez recevoir les informations de notre secteur paroissial dans votre boîte aux lettres, par SMS ou bien par mail, vous pouvez transmettre vos coordonnées à Cécile Marshall:*

*[cecile.marshall@orange.fr](mailto:cecile.marshall@orange.fr) / 06 31 54 64 92*

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Colette Dubosc : 05 56 76 40 50*

# Commune de Saint Laurent du Bois

## FLASH INFO : JUIN 2018

### #NOUVEAU #SERVICEENLIGNE #PERCEVAL

#### HALTE À LA FRAUDE BANCAIRE !

Pour lutter efficacement contre le nombre croissant des escroqueries à la carte bancaire, la Gendarmerie nationale a développé une plate-forme de signalement dénommée « PERCEVAL » afin de réaliser des rapprochements, identifier des réseaux criminels et détecter des points de compromission.

Accessible 24h/24h à partir du site <https://www.service-public.fr/>, elle permet aux victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire de signaler les faits et d'obtenir un récépissé facilitant certaines de leurs démarches administratives, notamment le remboursement par leur organisme bancaire.

L'unique condition pour accéder à ce service est de détenir la carte objet de la fraude.

### **RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE:**

**Judi 8h - 18h**

**Permanence téléphonique : 06 76 63 77 33 (en dehors horaires Mairie) - si pas de réponse, n'hésitez pas à laisser un message.**

Tel : 05 56 76 40 61 - Tel urgence: 06 76 63 77 33  
E.mail: [mairie.stlaurentdubois@orange.fr](mailto:mairie.stlaurentdubois@orange.fr)